MAIRIE
DE LE BRUSQUET

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE

Bulletin municipal

N°112 - HIVER 2013/2014

www.le-brusquet.com

Infos UTILES

HORAIRES DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

	Matin	Après Midi
Lundi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	Fermée
Samedi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00

Le dimanche ainsi que les jours fériés la déchetterie est fermée

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

ACCUEIL AU PUBLIC

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
le vendredi de 08h30 à 12h00
et fermée l'après-midi

Vous pouvez nous contacter

Par courrier :
Quartier de l'Arziéras 04420 Le Brusquet

Par téléphone : 04.92.35.69.00
Par fax : 04.92.35.69.01
Par courriel : mairie-le-brusquet@wanadoo.fr

Présidents de clubs de sports, association « Milles Sols », A.C.E.M, école du Brusquet ...

Un réflexe à acquérir :

ENVOYER VOS ARTICLES ET PHOTOS à
echodelauziere.lebrusquet@orange.fr

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a été transférée dans les locaux de l'ancienne épicerie, place du 8 mai 1945.

Elle est ouverte au public :

LUNDI : 16h30 - 18h30
MARDI : 16h30 - 17h30
MERCREDI : 09h00 - 11h00 / 13h30 - 17h30
JEUDI : 16h30 - 19h30
VENDREDI : Fermée

HORAIRE DE CAR : LE BRUSQUET-MARCOUX-DIGNE-LES-BAINS

7:15	8:15	13:30	Le Brusquet	12:30	17:35	18:20
7:25	8:25	13:40	Marcoux	12:20	17:25	18:10
7:35	8:35	13:50	Digne-les-Bains Gare routière	12:10	17:15	18:00
Lu	Lu	Lu	Jours de fonctionnement	Lu	Lu	Lu
Ma	Ma	Ma		Ma	Ma	Ma
Me	Me	Me		Me	Me	Me
Je	Je	Je		Je	Je	Je
Ve	Ve	Ve		Ve	Ve	Ve
	Sa			Sa		Sa
Annuel sf fêtes	Annuel	Annuel sauf fêtes		Annuel	Annuel sauf fêtes	Annuel

RENSEIGNEMENTS POUR CETTE LIGNE :
Place du Tampinet : 04000 DIGNE-LES-BAINS - SCAL Gap : 1 cours Ladoucette - 04000 GAP cedex
Tél. Gare routière de Digne-les-Bains : 04 92 31 50 00 et 04 92 31 52 72
renseignement@scal-amv-regulieres.com

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

LE MOT DU MAIRE

Gilbert REINAUDO
Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis

Cet Echo de Lauzière est le dernier de cette mandature.

Celle-ci a démarré en 2008 avec Jean Yves ROUX comme premier magistrat et elle a continué sous ma responsabilité après sa démission en Mars 2010, suite à sa brillante élection au sein du Conseil Régional et le respect de la règle de non cumul des mandats locaux.

Je voudrais exprimer, par ce mot, toute ma gratitude au Conseil Municipal qui m'a fait l'honneur de m'élire et avec qui j'ai eu plaisir à travailler, à l'ensemble des employés communaux qui ont continué à servir notre commune avec envie et en ayant le sens du service public et à vous toutes et tous qui m'avez sans cesse témoigné votre soutien et votre amitié.

Le droit de réserve m'interdit de retracer l'ensemble des réalisations qui ont été faites pendant ces 6 années, ni d'ailleurs de vous énumérer les projets en cours, mais vous avez pu constater par vous-même, en faisant appel à votre mémoire, que votre Conseil Municipal n'est pas resté inactif aussi bien en matière de travaux, d'investissement, de culture, de sport ainsi que dans la gestion du quotidien.

Qui plus est, sans augmentation des taux des impôts communaux durant ces 6 années.

Je sais que tout n'a pas été parfait mais nous avons travaillé dans un esprit constructif, en ayant en point de mire uniquement le bien commun, sans esprit partisan, pour la satisfaction de la majorité, et en vous apportant le maximum de services possibles pour vous aider dans votre vie de citoyen.

Je souhaite vous proposer de continuer ensemble ce chemin que nous avons tracé, mais nous aurons l'occasion d'en discuter dans d'autres circonstances.

Bonnes fêtes de fin d'année.

VIVE LE BRUSQUET

Amitiés
Votre Maire

SOMMAIRE

LES CONSEILS MUNICIPAUX
Compte-rendu du conseil municipal du 12 juillet 2013 4
Compte-rendu du conseil municipal du 9 septembre 2013.....5

LES INFOS COMMUNALES
Le recensement.....6
Nouveautés électorales.....6
La réunion de quartier 7
La réforme des rythmes scolaires 8
Le Brusquet, village fleuri 10
Amélioration du cimetière 12
Les commémorations du 11 novembre .13
Les travaux communaux 14

LES INFOS CULTURELLES
Halloween 2013.....18
Chants de Noël.....19
Recettes traditionnelles bien de chez nous 19

LA VIE ASSOCIATIVE
La rentrée de la section gym 20
Le Foot Loisirs 20
Les aînés de Lauzière en balade.....21
Le Tennis de table 21

INFORMATIONS DIVERSES
Au coin de l'échiquier.....22
L'état civil.....23
La page du sourire 23

Directeur de la publication : Gilbert REINAUDO
Comité de rédaction : Stéphanie IAVARONE, Marie-Louise VARDANEGA, Marcel ROUX, Joël VALLAURI, Serge GRAC, Serge PAU, Pierre ROSSI et Franck GASULLA
Crédits photos : Mairie du Brusquet, Nathalie Bonnet, Sandrine Dall'Agnol Corinne Geny, Serge Pau, Pierre Rossi.
Conception : Frédéric PELLEGRINI [grafist]
Impression : ARC EN CIEL Papier normes écologiques PEFC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2013

1/ DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE SUITE AU MARCHÉ PUBLIC À FORMALISME ALLÉGÉ CONCERNANT LA VENTE DE REPAS EN LIAISON CHAUDE EN RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL COLLECTIF DE LOISIRS POUR LA PÉRIODE DU 01 SEPTEMBRE 2013 AU 31 AOÛT 2015 :

Résultat de la consultation pour l'élaboration des repas de la cantine, au vu de l'augmentation de 0,40 ct € par repas. Monsieur le Maire propose une renégociation du prix avec Scolarest, augmentation qui sera partagée entre la commune et les familles si elle était confirmée.

Monsieur le Maire souhaitait favoriser les circuits courts et biologiques, il semble en lisant le résultat de la consultation que Scolarest soit plutôt sur une valorisation du Made in France que sur les produits locaux ou régionaux.

Approuvé à l'unanimité.

2/ DÉSIGNATION DU CABINET D'ÉTUDES POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Choix de la maîtrise d'oeuvre pour la construction de la bibliothèque municipale.

Seulement 2 offres sont revenues en mairie, malgré un nombre important de dossiers demandés.

La cabinet d'architecte Lavigne pour :	30 138,98€
Le Groupement SEE pour :	29 804,11€

Le choix se porte donc sur le Groupement SEE en raison du prix et de la proximité, car le cabinet Lavigne est basé dans la région Parisienne, alors que SEE sont sur la commune de les Mées.

Approuvé à l'unanimité.

3/ QUESTIONS DIVERSES.

a) Monsieur Laurent DUBUS, premier adjoint, après avis favorable de la commission du personnel propose, la possibilité de créer un emploi d'avenir sous contrat de 3 ans en renfort du service technique des espaces extérieurs. Madame Pascale BONNAFOUX-JARDINO souhaite que les besoins et compétences soient évalués avant, afin de trouver une personne qui corresponde aux attentes de la collectivité.

Monsieur Laurent DUBUS précise que la fiche de poste et le choix du candidat seront effectués en collaboration avec la mission locale qui a la charge des emplois d'avenir sur le département.

Approuvé à l'unanimité

b) ACEM – Extension des possibilités de paiement en Chèque Emploi Service Universel :

A la demande de Monsieur le Maire une délibération est prise pour que les familles puissent payer la cantine scolaire avec les chèques emplois services.

Approuvé à l'unanimité

c) Modification des statuts de la Communauté de Communes de Haute-Bléone : ajout d'une nouvelle compétence concernant l'organisateur secondaire des transports scolaires de la ligne DIGNE-LES-BAINS – LE LABOURET à compter de la rentrée scolaire 2013-2014 :

A la demande des élus et du Président de la CCHB : Délibération en faveur de la modification des statuts de la CCHB au niveau du transport scolaire Digne-les-Bains - le Labouret, charge qui incombait à la commune de Beaujeu et qui sera reprise par la communauté des communes « CCHB ».

Approuvé à l'unanimité

d) Augmentation du loyer de la location gérance de Mme ALONSO Marie-Anne pour le bistrot « lou mil sol » suite à la mise à disposition d'une salle de réception supplémentaire :

Monsieur le Maire propose une délibération pour une augmentation de loyer du Restaurant le Mile Soles. En effet il est mis à disposition à compter du 1er Aout 2013, une salle supplémentaire aux gérants du restaurant et dans la mesure où cette salle sera exploitée dans le cadre de leur activité, il semble juste que le loyer soit revu à la hausse.

Approuvé à l'unanimité

e) Gestion des concessions de nos cimetières :

Une réflexion des élus et de la commission des travaux, a fait aboutir à la nécessité de revoir la gestion des concessions perpétuelles et autres, afin d'optimiser les places dans les cimetières du village et du Mousteirêt.

Ce travail étant très long et nécessitant un recensement précis de l'ensemble des concessions abandonnées, nous avons choisi de faire réaliser cette étude par le cabinet spécialisé Elabore car cela fait appel à une réglementation très stricte et contraignante. L'étude sera réalisée sur 3 ans.

f) MonsieurGérard IAVARONE fait un point sur les travaux communaux, il souligne la nécessité de faire entretenir par les propriétaires les ravins, caniveaux, rases, rives et autres, qui leurs incombent. De son côté la commune sera plus vigilante à l'entretien des caniveaux qui sont sous sa responsabilité, néanmoins il semble difficile de pouvoir faire face à un orage de grêle comme nous l'avons vécu le dimanche 7 juillet.

g) Monsieur Serge PAU informe l'assistance que d'ici le mois de novembre nous aurons à instruire les CUA et les DP. En effet les services de l'Etat se déchargent de ce travail en le confiant aux communes rurales que nous sommes. Rémi CHAUSSE-GROS et moi-même avons reçu une formation des personnels de la DDT à Digne-les-Bains, afin de pouvoir rédiger les demandes de documents qui émanent des habitants.

h) Monsieur Laurent DUBUS, premier adjoint, en charge du personnel communal, remercie les agents du service technique pour leur engagement lors du festival de jazz en particulier pour débarrasser le matériel sur le parc le dimanche mais également pour leur disponibilité le dimanche 7 juillet dernier lors des fortes intempéries et l'ensemble du conseil municipal s'associe à ces remerciements.

i) Un grand merci aussi aux instituteurs et aux personnels de l'école qui dès dimanche soir et au vu des dégâts sur l'édifice ont répondu présents pour mettre à l'abri le matériel scolaire.

Le secrétaire de séance
Monsieur Serge PAU

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2013

1/ 1/ TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE :

SCOLAREST nous a communiqué ses tarifs de repas pour l'année 2013/2014 qui passent de 4,07€ à 4,35€ TTC.

Monsieur le Maire propose de lisser cette augmentation importante sur la durée du marché soit trois ans.

Pour cette année les tarifs seraient donc de 3,87€ pour les familles au lieu de 3,77€ - la participation de la commune passant de 0.20€ à 0,48€.

Approuvé à l'unanimité.

FRAIS D'INSCRIPTION :

- 10 € par enfant et par an (habitants de la commune)
- 15 € par enfant et par an (habitants du canton)
- 20 € par enfant et par an (habitants hors canton)

FRAIS DE PARTICIPATION :

JOURNEE (Repas et Goûter compris) :

A) Enfants domiciliés sur la commune :
- 10,66 € par jour pour un enfant
- 17,01 € par jour pour deux enfants de la même famille
- 23,35 € par jour pour trois enfants de la même famille

B) Pour tous les autres enfants :
- 12,70 € par jour pour un enfant

½ JOURNEE (7 h 30 à 12 h 15 Sans Repas) :

C) Enfants domiciliés sur la commune :
- 4,59 € par jour pour un enfant
- 7,65 € par jour pour deux enfants de la même famille
- 10,20 € par jour pour trois enfants de la même famille

D) Pour tous les autres enfants :
- 6,22 € par jour pour un enfant

½ JOURNEE (7 h 30 à 13 h 30 avec Repas) :

E) Enfants domiciliés sur la commune :
- 4,59 € par jour pour un enfant
- 7,65 € par jour pour deux enfants de la même famille
- 10,20 € par jour pour trois enfants de la même famille

F) Pour tous les autres enfants :
- 6,22 € par jour pour un enfant

En dehors du prix de la journée, ajouter 4,08 € par repas.

½ JOURNEE (13 h 30 à 18 h 30 avec Goûter) :

G) – Enfants domiciliés sur la commune :
- 5,77 € par jour pour un enfant
- 9,46 € par jour pour deux enfants de la même famille
- 12,65 € par jour pour trois enfants de la même famille

H) Pour tous les autres enfants :
- 7,40 € par jour pour un enfant

I) Pour les Repas Adulte : 4,09 €

Approuvé à l'unanimité.

2/ ETUDE DE PROJET DE CRÉATION DE GARAGES COMMUNAUX :

Monsieur le Maire propose de lancer une étude pour la création d'une dizaine de garages dans le village sous le cimetière (face au parking nord) qui seraient proposés en location aux habitants.

La commission travaux est en charge de cette étude.

Approuvé à l'unanimité.

3/ ETUDE DE PROJET DE RESTAURATION DU MUR DU CIMETIÈRE :

Monsieur le Maire indique que les murs du cimetière sont endommagés et propose de lancer un projet de restauration de ces murs.

La commission travaux est en charge de cette étude.

Approuvé à l'unanimité.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

• Sixième classe à l'école :

La sixième classe n'a pas été accordée par l'inspection d'académie qui propose la mise en place de contrat d'avenir en contrepartie.

Monsieur le Maire propose de faire une motion pour réclamer cette sixième classe et la transformation du cinquième poste en poste de titulaire (actuellement tenu pour un an par des professeurs des écoles nouvellement nommés).

Accord pour cette motion à l'unanimité.

• Bibliothèque

L'avant-projet de la nouvelle bibliothèque est présenté au Conseil municipal qui donne son accord pour continuer le projet.

• Dysfonctionnement de la station de traitement des eaux usées :

Monsieur le Maire indique que, suite à un courrier de la DDT, une réunion a eu lieu le 28 août à la station de traitement des eaux usées. Les services de la DDT et du CG ont exposé plusieurs dysfonctionnements en réclamant les mises en conformité nécessaires.

Le bureau d'étude et l'entreprise étant absente, il a été décidé que la mairie leur envoie des lettres de mise en demeure après que le CG et la DDT complète la liste des dysfonctionnements.

• Travaux :

Une balayeuse a été achetée et installée sur le petit tracteur et semble donner satisfaction.

Les propriétaires des terrains jouxtant des caniveaux ont été alertés sur la nécessité de nettoyer régulièrement ces caniveaux pour éviter l'inondation d'autres propriétés.

L'abri à poubelle du village sera réalisé avant la fin octobre.

• Culture :

- o la fête du village a été une belle réussite.
- o Le 20 août a eu lieu la clôture des rencontres de la porale devant environ 300 personnes au Mousteirêt et l'année prochaine l'ouverture des rencontres se fera également au Mousteirêt.
- o Le même jour a eu lieu la pose de la première pierre de la bibliothèque en présence de JY. ROUX et de G. SAUVAN.
- o Les employés techniques et S.IAVARONE sont remerciés pour leur implication.

Le secrétaire de séance
Monsieur Laurent DUBUS

LES INFOS CO

INFORMATIONS MAIRIE

NOUVEAUTÉS DES ÉLECTIONS

Cette nouveauté est apportée par l'article 31 du décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, **qui impose désormais la présentation d'une pièce d'identité pour voter** quelle que soit la taille de la commune, alors que cette obligation n'était faite qu'à partir du seuil de 3 500 habitants, jusqu'alors. La carte électorale, seule, ne suffira plus.

De plus, faisant partie des communes de plus de 1000 habitants, **le vote se fera sur liste entière, sans possibilité de panachage.**

Notre commune comportant plus de 1000 habitants, lors des prochaines municipales il y aura un bulletin avec deux listes. En effet les candidats de la Communauté De Communes de Haute Bléone se présenteront sur le même bulletin que les candidats municipaux mais sur une liste distincte.

L'électeur aura donc face à lui deux listes sur un même bulletin de vote. Sur la gauche du bulletin sera inscrite la liste des candidats au conseil municipal et sur la droite du bulletin figurera la liste des candidats au conseil communautaire selon la précision apportée par le décret du 18 octobre 2013.

RECENSEMENT POPULATION DU BRUSQUET EN 2014

L'INSEE recense tous les 4 ans la population nationale.

En 2014 c'est au tour de la commune du Brusquet.

Nous vous informons donc, que du 16 janvier au 15 février 2014, aura lieu le recensement de la population sur toute la commune.

Pour cela, deux agents communaux passeront chez vous du lundi au vendredi à partir de 17h et également les weekends.

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Pour plus d'information :
www.le-recensement-et-moi.fr

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

RÉUNION DE QUARTIERS DU JEUDI 31 OCTOBRE 2013 À 18H30 À LA SALLE POLYVALENTE

Personnes présentes :

M. Gilbert REINAUDO, Maire
M. Jean-Yves ROUX, Vice-Président du Conseil Général des AHP et du Conseil Régional PACA
M. Roger ROCHE, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de la Javie
M. Laurent DUBUS, 1er Adjoint délégué au Personnel et aux Finances
M. Pierre ROSSI, 2ème Adjoint délégué à la culture
M. Serge PAU, 3ème Adjoint délégué à l'urbanisme,
M. Gérard IAVARONE, 4ème Adjoint délégué aux Travaux
M. Gilles OURTH, Conseiller Municipal
Mme Sylvie GENY, Conseillère Municipale
Mme Marie-Louise VARDANEGA, Conseillère Municipale
Mme Claudie DELONG, Responsable des Services
M. Cyril GIMENEZ, Responsable du Service Technique
Mme Camille BEE, Service Administratif

Excusé :

M. Jean-Marie BELTRANDO, Président
de la Communauté de Communes de Haute-Bléone.

Ce jeudi 31 octobre 2013, quelques citoyens de différents quartiers étaient présents à la salle polyvalente pour cette seconde réunion de quartiers de l'année 2013. Plusieurs sujets ont été évoqués.

- Intervention sur le prix des ordures ménagères que certains habitants trouvent trop excessif pour une personne vivant seule. M. REINAUDO explique que la redevance des ordures ménagères est à régler par foyer et non par nombre d'habitant. De plus, il rappelle que le Brusquet reste une des communes où cette redevance est la moins élevée.
- Problème de nuisances sonores venant de la salle polyvalente lorsqu'elle est louée le weekend ; M. REINAUDO informe qu'il va être plus vigilant sur ces nuisances mais il précise également que les habitants doivent prévenir la Gendarmerie de la Javie pour ce genre de souci.
- Problème de la dangerosité des sorties sur la route départementale au quartier du Plan ; M. ROUX va avertir les services des routes du Conseil Général des AHP, mais il précise qu'il sera très difficile de mettre en place une ligne blanche car cela engendrerait des problèmes avec la règlementation des routes.
- Les habitants ont demandé pourquoi le stade municipal ne pouvait être utilisé par les administrés (celui-ci est utilisé seulement par les clubs de foot, l'école et le Centre de Loisirs). M. REINAUDO explique que si ce terrain venait à être utilisé par les habitants, cela engendrerait un coût très élevé pour la commune pour son entretien, car il se dégraderait trop rapidement. Il précise également qu'un projet de city-stade va être réalisé pour, justement, permettre aux habitants d'avoir un stade à leur disposition.
- Un habitant demande quand va être mis en place une économie des éclairages publics de la commune la nuit. M. le Maire informe que ce projet est à l'étude.
- Un administré demande où en est le projet d'écomusée de la moto. M. le Maire évoque le problème de financement pour ce projet, et que celui-ci est abandonné pour le moment.

Cette réunion s'est clôturée autour du « Verre de l'Amitié ».*

Dans un rapport de janvier 2010, l'Académie nationale de médecine soulignait que la désynchronisation des enfants, c'est-à-dire l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement, entraîne fatigue et difficultés d'apprentissage.

- revenir à une semaine de quatre jours et demi, avec une priorité au mercredi matin scolarisé, afin de répartir le travail scolaire sur davantage de jours, de diminuer la durée de toutes les journées scolaires et d'éviter la rupture de rythme causée par un mercredi hors temps scolaire, ce type de rupture étant préjudiciable aux apprentissages des enfants ;
- avoir une approche globale du temps de l'enfant prenant en compte la nature des trois temps qui composent les 24 heures de la journée, à savoir les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école ;
- tendre vers un système d'alternance régulière des plages scolaires et des périodes de vacances ; à cet égard, l'alternance dite "7-2", c'est-à-dire sept semaines de classe suivies de deux semaines de vacances, fait globalement consensus ;
- penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation, au-delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue, pour qu'elle permette à chaque enfant de révéler ses possibilités et ses aspirations grâce à des interactions complémentaires et une écoute mutuelle de l'ensemble des acteurs (enseignants, autres éducateurs, familles, collectivités locales, autres partenaires, notamment associatifs).

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

L'objectif de la réforme : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous

Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Des déclinaisons locales seront possibles à l'intérieur du cadre réglementaire national afin de prendre en compte les contraintes et les atouts des différents territoires et de permettre à ces derniers de mener à bien leurs ambitions éducatives.

Un certain nombre de dérogations – notamment le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin – pourront être accordées. L'intérêt des élèves étant la priorité absolue, ces dérogations devront être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial et présenter des garanties pédagogiques suffisantes.

Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

Le PEDT est élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale et associe à cette dernière l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées (éducation nationale, sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative, culture, famille, ville...), associations, institutions culturelles et sportives, etc.

Son but est de tirer parti de toutes les ressources du territoire et de créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

L'élaboration des PEDT dans les communes au cours des prochains mois pourra se fonder sur l'expérience de nombreuses collectivités territoriales qui ont déjà développé des initiatives partenariales pour organiser, autour du temps d'enseignement, des activités périscolaires. Les PEDT permettront donc, dans bien des cas, de formaliser et de renforcer l'engagement des différents acteurs.

Les services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale seront mobilisés pour constituer des équipes d'appui visant à favoriser la mutualisation des bonnes pratiques et à aider, avec les services d'autres ministères (comme le ministère de la jeunesse et des sports), les communes dans l'élaboration de leurs projets en matière péri éducative.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

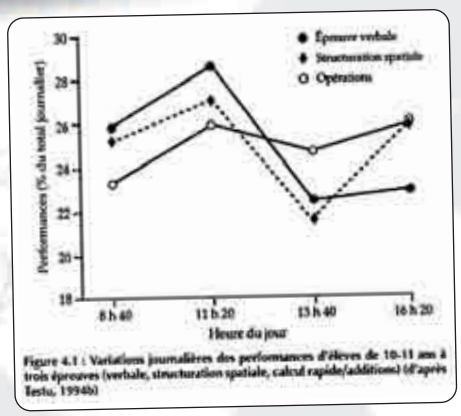

Figure 4.1 : Variations journalières des performances d'élèves de 10-11 ans à trois épreuves (verbale, structuration spatiale, calcul rapide/additions) (d'après Testu, 1994b)

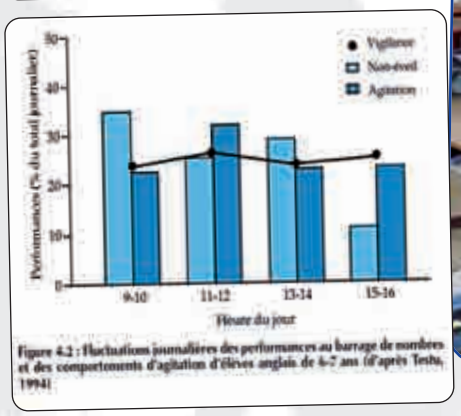

Figure 4.2 : Fluctuations journalières des performances au barrage de nombres et des comportements d'agitation d'élèves anglais de 6-7 ans (d'après Testu, 1994)

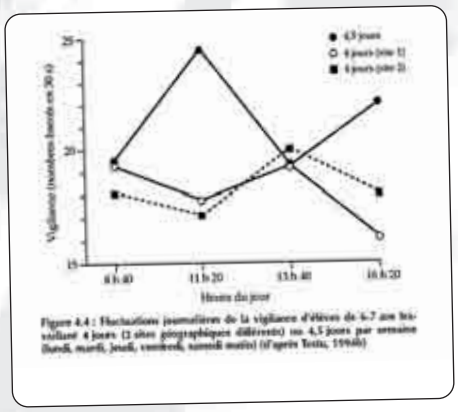

Figure 4.4 : Fluctuations journalières de la vigilance d'élèves de 6-7 ans travaillant 4 jours (2 sites géographiques différents) ou 4,5 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin) (d'après Testu, 1994b)

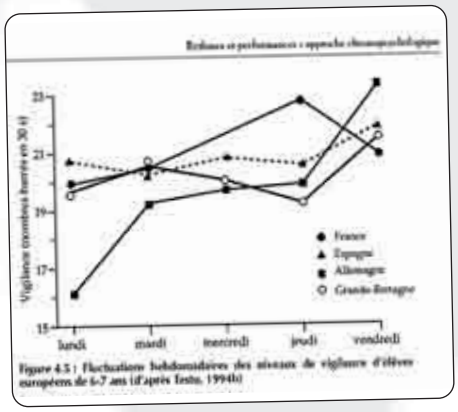

Figure 4.5 : Fluctuations hebdomadaires des niveaux de vigilance d'élèves européens de 6-7 ans (d'après Testu, 1994b)

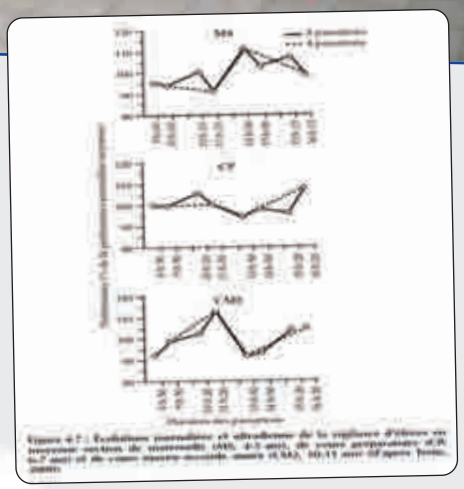

NOUVELLE PROPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PEDT

Proposition répartition des temps périscolaires et enseignements pour la rentrée 2014

	7h30	8h45	11h45	12h15	13h45	14h30	16h45	18h30
LUNDI	TEMPS PERISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT	TP OU R.	REPAS	TP SPE + APC	ENSEIGNEMENT	TEMPS PERISCOLAIRE	
MARDI	TEMPS PERISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT	TP OU R.	REPAS	TP SPE + APC	ENSEIGNEMENT	TEMPS PERISCOLAIRE	
MERCREDI	TEMPS PERISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT	TP					
JEUDI	TEMPS PERISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT	TP OU R.	REPAS	TP SPE + APC	ENSEIGNEMENT	TEMPS PERISCOLAIRE	
VENDREDI	TEMPS PERISCOLAIRE	ENSEIGNEMENT	TP OU R.	REPAS	TP SPE	ENSEIGNEMENT	TEMPS PERISCOLAIRE	
	7h30	8h45	11h45	12h15	13h45	14h30	16h45	

LE BRUSQUET :

Le Brusquet

Dominé par la chapelle Notre-Dame de Lauzière, le village du Brusquet est niché au pied de la colline peuplée de chênes verts.

La commune du Brusquet s'étend sur 22,3 km² et compte 1006 habitants que l'on nomme les Brusquetais et les Brusquetaises. La Bléone est le principal cours d'eau qui traverse la commune du Brusquet, située à 780 mètres d'altitude. La commune est proche du Parc Naturel Régional du Verdon.

QUELS SONT LES DÉCHETS JETER DANS LES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES ?

Voici notre nouvelle plaquette qui sera collée prochainement sur chaque bac, merci de bien vouloir respecter les consignes.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

TRANSPORTS SCOLAIRES DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

La communauté des communes de Haute-Bléone a repris la compétence au titre du Transport Scolaire des élèves fréquentant le secondaire su Digne les Bains depuis la rentrée de septembre 2013 en lieu et place des communes du canton de La Javie.

Pour tout renseignement, règlement, informations, veuillez contacter notre secrétariat à la Communauté de Communes de Haute-Bléone au :

Tél. 04 92 35 49 63.

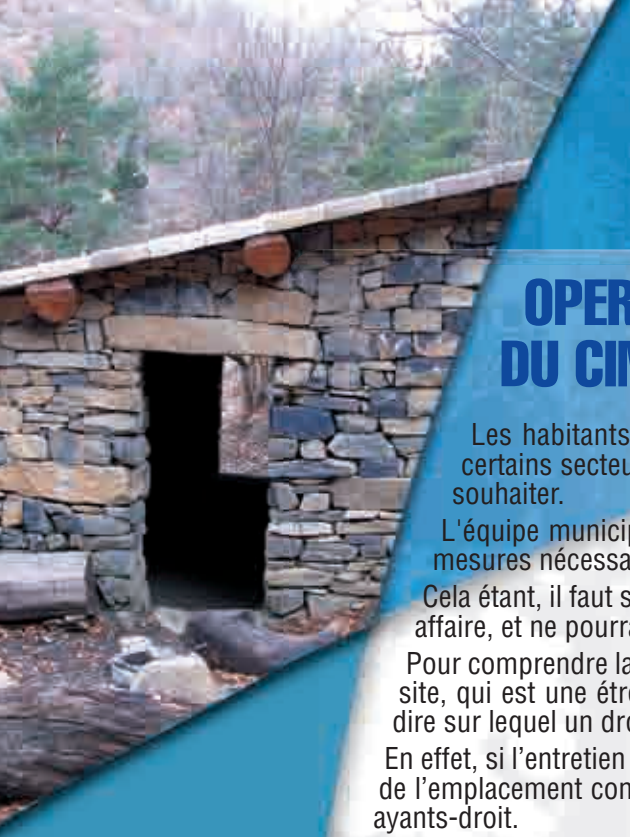

OPERATION D'AMELIORATION DE L'ASPECT DU CIMETIERE COMMUNAL

Les habitants du Brusquet le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années. ..

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance ce privé a été accordé pour une certaine durée).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien de l'emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisque ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec la famille.

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie et en Préfecture ou Sous-préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, n e saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipal e est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-cause concernés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

La Municipalité du Brusquet

LE GROUPE ELABOR COMMUNIQUE

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Poème : 14-18 Folie meurtrière

De Jacques Hubert FROUGIER

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

14-18 C'était la grande guerre
14- 18 Ils ont vécu l'enfer
14- 18 C'était la grande guerre
14- 18 La folie meurtrière

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

14-18 C'était la grande guerre
14- 18 Ils ont vécu l'enfer
14- 18 C'était la grande guerre
14- 18 La folie meurtrière

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

14-18 C'était la grande guerre
14- 18 Ils ont vécu l'enfer
14- 18 C'était la grande guerre
14- 18 La folie meurtrière

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18 C'était la grande guerre
14-18 C'était la der des ders

Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Poème : Au champ d'honneur

De John Mac Crae « In Flanders Fields »
Traduction : Jean Pariseau

Le poème « In Flanders Fields » a été publié pour la première fois dans le magazine Punch de l'Angleterre, en décembre 1915. En quelques mois, ce poème allait devenir le symbole des sacrifices consentis par tous les combattants de la Première Guerre mondiale.

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix, et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers*.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
A nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.

A vous jeunes désabusés,
A vous de porter l'oriflamme*
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre et de liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.

Un Obusier : type de canon
L'oriflamme : drapeau

LES TRAVAUX

LE BISTROT

LA TOUR ET LA CHAPELLE DE LAUZIERE

LE LAVOIR DU MOUSTEIRET

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

LE MUR DU CIMETIÈRE DU MOUSTEIRET

AIRE MULTISPORTS DE L'ÉCOLE

PARKING DE L'ENTRÉE SUD DU VILLAGE

LES TRAVAUX

LE MUR DU MONUMENT AUX MORTS DU MOUSTEIRET

ESCALIERS DU MOUSTEIRET

SALLE DES ASSOCIATIONS DU MOUSTEIRET

STADE

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

STATION DE POMPAGE

STATION D'ÉPURATION

HALLOWEEN

"Cette année encore la soirée d'Halloween fut un succès! Enfants et parents se sont retrouvés en dehors de l'école et ont défilé ensemble pour faire la provision de bonbons.

Un autre défilé avait été initialement prévu le mercredi 30 octobre par d'autres mamans mais après concertation nous avons décidé de le faire le jour d'Halloween pour que tout le monde soit ensemble.

Nous étions donc nombreux ce jeudi 31 à frapper aux portes de la Rue Principale et du Vignarès. Un grand merci à tous ceux qui nous ont ouvert leur porte les bras chargés de friandises.

Nous voulions également remercier Monsieur le Maire qui a accepté que nous fassions les photocopies de l'affichette à la Mairie ainsi que le Directeur de l'école qui a bien voulu qu'elles soient distribuées dans les cartables.

Nous aimons nous mêmes nous déguiser et avons été ravies de voir que de nombreux parents avaient eux aussi joué le jeu...et bien sur les enfants qui étaient tous magnifiquement costumés et la récolte de bonbons fut bonne!

Nous espérons que tout le monde a passé une bonne soirée et nous vous invitons tous, petits et grands l'année prochaine pour une nouvelle soirée Halloween !

Véronique et Nathalie."

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

LE BRUSQUET

Le Samedi 14 Décembre 2013 à 19h30

Eglise du Brusquet

Chants de Noël

Avec la Chorale de l'OLIVIER

RECETTES TRADITIONNELLES BIEN DE CHEZ NOUS

La soupe de potiron

Pour 6 personnes

ingrédients :

- 800 gr de Potiron
- 300 gr de pomme de terre (de chez nous)
- 50 gr de beurre
- 125 gr de crème fraiche
- 2 jaunes d'œufs
- du pain rassis
- sel, poivre et sucre

préparation 20 mn, cuisson 40 mn

Coupez les pommes de terre en petit dés, faites les revenir dans le beurre pendant environ cinq minutes en remuant, puis ajoutez le potiron coupé en petits cubes.

Couvrez et faite cuire à feu doux, quand le potiron est presque cuit ajoutez un litre et demi d'eau, salez, poivrez et cuisez 15 minutes.

Ensuite, passez au moulin à légumes, rectifiez l'assaisonnement en ajoutant une pincée de sucre.

Faites dorer une grande assiette de croutons, dans les 80 gr de beurre.

Au moment de servir, ajoutez dans la soupe de potiron bouillante, mais hors du feu, les jaunes d'œufs délayés dans la crème. Présentez les croûtons à part....

AIGO BOULIDO

pour les petits maux qui font suite aux fêtes de fin d'année.

Pour 4 personnes

préparation 10 minutes, cuisson 15 minutes

- 1 litre d'eau
- 30 gr de Gruyère râpé
- 4 gousses d'ail
- huile d'olive (de chez nous)
- Thym, laurier (de chez nous aussi)
- sel, poivre
- pain grillé

Écrasez les gousses d'ail au pilon et dans un mortier, si possible, après les avoir épluchées.

Les plonger dans l'eau bouillante, ajoutez les aromates avec un filet d'huile d'olive, et assaisonner.

Cuire une dizaine de minutes, puis ôtez les herbes.

Ajoutez un jaune d'œuf en remuant bien, versez le bouillon sur la tranche de pain grillé, saupoudrer de Gruyère râpé.

Bon appétit à tous ... Serge PAU

ASLB : SECTION GYMNASTIQUE.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés pour reprendre la saison lundi 9 septembre 2013 avec Pascale Lantelme et mercredi 19 septembre avec Jean-Claude Millet.

Le lundi de 18h30 à 19h30 les différents cours toniques alternent avec des séances plutôt axées sur l'aérobic, le step, la zumba, le renforcement musculaire...

Le mercredi de 8h45 à9h45 et de 19h à 20h ils sont plus une combinaison de gym énergétique et d'harmonie du corps suivant des techniques de qi gong, d'étirements et de quelques exercices de yoga pour l'équilibre mental et physique.

Bien sûr tous ces cours s'adressent à toute personne (hommes et femmes) désirant se maintenir en forme dans une ambiance festive et amicale où chacun progresse selon ses possibilités.

Nous nous retrouvons aussi en dehors pour partager des moments conviviaux. Au programme cette année il est aussi prévu des marches ainsi que des soirées et des repas (Beaujolais, repas de fin d'année, Crêpes....).

Notre association sert à se maintenir en forme et aussi créer des liens !

Notre bureau se compose de:

Présidente: Mme GENY Corinne

Vice-présidente: Mme TRON Marie-Agnès

Secrétaire: Mme BERNARD Stéphanie

Secrétaire adjointe: Mme CABROL Ludivine

Trésorière: Mme CLERON Cathy

Trésorière adjointe: Mme MILLET Joëlle

Membres: Mme LLORENS Mylène, Mme MOUISSE Carole.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser à:

Mme GENY Corinne 04.92.34.89.07

MmeTRON Marie-Agnès 04.92.35.41.83

LE FOOT LOISIRS

Le restaurant « Lou Mil Sol » a sponsorisé en septembre 2012 une équipe de foot loisirs évoluant dans le championnat corpo de Digne. Equipe composée de 12 joueurs dont 3 sont du Brusquet (Arnaud Vaudremont, Cyril Gimenez et Pascal Reinaudo).

Ce fut une année fructueuse pour cette équipe qui n'a perdu qu'un seul match, ce qui lui a value le titre de vainqueur de la coupe 2013.

Cette équipe a participé le 28 avril au tournoi « Gendarme de Cœur » organisé par la Gendarmerie de Digne et est ressortie vainqueur.

Elle a gagné le 20 mai le tournoi des commerçants avec l'association « cœur de ville » et le C.A.D. Une deuxième équipe était engagée mais a perdu en quart de finale.

Marie-Anne et Raphaël, nos sympathiques restaurateurs Brusquetiers, sont très heureux d'avoir soutenu cette excellente équipe durant la saison 2012-2013 et lui apportera son soutien pour les années à venir.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

TENNIS DE TABLE

"C'est autour de 4 tables que tous les mardis et jeudis à 18 h 30, une quinzaine de joueuses et joueurs de tout âge se retrouvent à la salle polyvalente du Brusquet pour jouer au tennis de table. Point de compétition, l'esprit est au loisir ce qui n'exclut de bonnes parties acharnées... N'hésitez pas à venir nous voir... et à essayer! A bientôt."

LES AINÉS DE LAUZIÈRE EN BALLADE

En septembre, pour leur retour de vacances, Les Ainés de Lauzière sont partis en ballade pour la journée aux Baux de Provence.

Notre premier objectif fût de visiter au Paradou, le musée des santons de " La Petite Provence du Paradou" . Nous avons admiré plus de 350 santons mis en scène sur 500m2 d'exposition.

Un véritable village dans lequel nous nous sommes promenés avec plaisir en se racontant les histoires d'autrefois...

A Fontvieille, dans les Alpilles, nous nous sommes arrêtés pour admirer le moulin d'Alphonse Daudet. Après ce moment de détente, nous nous sommes rendu à "La Belle Arlésienne" pour un bon déjeuner.

Ce que nous attendions le plus arriva... .nous voilà à l'entrée des carrières de lumière....le thème "Monet, Renoir, Chagall....Voyage en Méditerranée". Tous ces magnifiques tableaux sont

projetés sur les parois immenses de la carrière ainsi que sur le sol et les piliers. Nous nous retrouvons enveloppés par toutes ces couleurs et transportés en musique dans un voyage extraordinaire au coeur de la Méditerranée.... Il faut partir...dommage!

Nous allons visiter le village des Baux avant de reprendre le chemin du retour.

Nous avons tous passés une excellente journée...

INFORMATION

LE COIN DES ÉCHECS

Nous allons examiner pendant un nombre de diagrammes conséquents chaque pièce d'échecs pour mesurer sa force et ses faiblesses, puis l'alliance de pièces pour combiner leurs caractéristiques et montrer ainsi le sublime de ces combinaisons !!. Première pièce le CAVALIER…

Réponse : 1er diagramme
1Cf6+ roi joue 2 Cxg4 abandon

Réponse : 2ème diagramme
1Txç5 Txç5 2 Ce4 + roi joue 3 Cxç5 abandon

Réponse : 3ème diagramme 1Dxf6+ Rxf6 2Cd5+ roi joue 3 Cxç7 abandon

Réponse : 4ème diagramme
1Tb8+ Rg7 2 Tg8+ Rxg8 3 Cf6+roi joue 4 Cxd5 abandon

La solution du 5ème diagramme se trouvera dans l'Echo n° 113

La solution au diagramme d'échecs du dernier écho de Lauzière (n°111)
Solution du mat couloir 1 b4+ Fxb4 2 Fb6+ axb6 3 Dxa8+ et mat couloir sur la colonne !

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°112 - HIVER 2013/2014

LA PAGE DU SOURIRE

1- J'avais seize ans, raconte une nana, quand j'ai fait la connaissance d'un garçon fabuleux. On est allé passer la soirée dans une pinède discrète. Et là, j'ai perdu mes inhibitions.
- Qu'est-ce que tu entends exactement par cela ?
- Ma culotte et mon soutien-gorge.

2- Couché auprès d'une amie, un homme lui dit :
- C'est curieux, je viens d'appeler ma femme pour lui dire que je serais obligé de travailler tard au bureau et elle m'en n'a pas paru tellement affectée.
- Que t'a-t-elle répondu au juste ?
- Passe-moi une coupe de champagne et mets ton préservatif Nicolas. C'est là que je ne comprends plus, mon prénom est Robert.

3- Le jour où un couple fête son dixième anniversaire de mariage, un paquet leur arrive par la Poste. Ils l'ouvrent et y trouvent une cafetière électrique que leur a envoyée la tante du mari avec ce petit mot :
- Pour vous adresser ce cadeau de mariage, j'ai préféré attendre un peu, afin d'être sure que votre union serait solide.
- Quinze ans plus tard, elle reçoit une lettre ainsi rédigée :
- Ma chère tante, avant de te remercier pour ton beau cadeau, j'ai préféré attendre un peu pour être sûr que ta cafetière serait solide. Elle l'a été jusqu'à aujourd'hui. Ton neveu, Jean-Philippe.

4- Deux profs de géographie parlent de leurs jeunes collègues :
- Moi j'aime l'attitude de cette fille. Quand je vois ses superbes jambes, je me dis que sa longitude n'est pas mal non plus.

5- Une femme revient de son voyage d'affaires aux USA. Son fils lui saute au cou et la complimente.
- Que tu es belle maman ! Ton manteau de fourrure est magnifique ! Comme il est doux ! C'est papa qui te l'a offert ?
- La femme hausse les épaules et se détourne en disant :
- Pff, si je devais compter sur lui, même toi tu ne serais pas là !

6 - Une maman sermonne sa petite fille :
- Si tu es sage, tu iras au ciel, mais si tu es vilaine, tu iras en enfer.
- Et pour aller au cirque, qu'est-ce-que je dois faire ?

7- Une jeune fille, un peu timide, se présente pour une place de bonne à tout faire. Après l'avoir inspecté de haut en bas, la future patronne aussi hautaine que méfiante, lui demande si elle sait faire la cuisine, repasser le linge :
- Oui Madame.
- La future patronne demande encore :
- Et vous aimez les enfants ?
- Oui ! Mais j'aimerais mieux que Monsieur fasse attention !

8 - Une vieille dame qui a eu une vie particulièrement active sur le plan sexuel, avoue à l'un de ses nombreux amants :
- J'aimerais tant léguer mon corps à la science, pour qu'après ma mort, on puisse faire des expériences dessus…
- Vous ne croyez pas que tout a déjà été essayé ?

9 - Saint-Pierre dit à une centaine de femmes qui viennent d'arriver au Paradis :
- Que toutes celles qui ont trompé leur mari fassent un pas en avant.
- Toutes avancent sauf une. Alors Saint-Pierre la regarde et ajoute :
- Faites avancer la sourde.

10 - Un policier arrive sur les lieux d'un accident. Un automobiliste a fauché 4 piétons. Le policier demande au conducteur :
- A quelle vitesse allaient ces piétons lorsqu'ils ont heurté votre voiture ?

ETAT CIVIL

MARIAGE :

Le Comité de rédaction adresse ses plus vives félicitations et ses meilleurs vœux

Le 17 août de Myriam, Catherine, Mireille BOYER et d'Alain, Jean-Louis FERON.

Le 26 août d'Anne-Marie BANULS et de Serge LEONARDIS.

DÉCÈS :

- Le 30 octobre de René MEGY, père de Joëlle DAO-CASTES.
- Le 15 novembre de Jeanne TRABUC.
- Le 16 novembre de Sylvie HUMBERT née MARTIN.

Le Comité de Rédaction présente ses plus sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.

NAISSANCES :

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la naissance :

Le 04 mars de Matthys, Nathan, Hervé BRAILLON, fils de Marjorie BRAILLON.

Le 10 mai d'Ewen, Wilfried, Michaël HEUSGHEM, fils de Rebecca et Wilfried HEUSGHEM.

Le 18 septembre de Nathan, Christopher, Sylvain, Patrice GARCIN, fils de Magali SOLIMINE et Cédric GARCIN.

Le 15 octobre de Léandro, Roméo SALAGNAC, fils de Coralie LEONI et de Gaël SALAGNAC.

Le 15 octobre d'Elio, Alex USSON, fils de Maud ISOLDI et de Joseph USSON.

Le 17 octobre, de Kelyan, fils de Solenne REINAUDO et de Karim KADI, petit-fils d'Annie et de Gilbert REINAUDO, notre Maire.

MAGALI CARTA-GANNE
EXPERT-COMPTABLE

2 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
04000 DIGNE LES BAINS

TÉL. 06 84 33 48 39
MAIL : MAGALI.CARTA@MCG-EXPERT.FR
WEB : HTTP/WWW.MCG-EXPERT.FR

MCG EXPERT & ASSOCIÉES

PEINTURE
TAPISSERIE
REVÊTEMENTS
Sols et Murs
René Hugou
Quartier l'Arzièras
04420 LE BRUSQUET
04 92 35 42 57

DARRIOULAT Nadine
Coiffeuse à domicile
Salon mixte
Le brusquet : mercredi
52 chemin du moulin
04000 Digne les bains
04 92 31 67 96
nadine.darrioulat@wanadoo.fr
Nadine et Eliane Coiffure
Salon : 8 h 30 à 12 h
14 h à 19 h

BAR ALIMENTATION TABAC
PROXI
Madame CLERON Catherine
DU MARDI AU SAMEDI 7H10 - 14H // 16H30 - 20H
LE DIMANCHE 7H10 - 13H FERME LE LUNDI
TEL: 04 92 34 31 75

ATELIER Couleur Paille
Restauration de chaises :
Paillage à l'ancienne
Polychromie en paille de seigle
Cannage fait main - Cannage serti
Le Lauron - 04420 Le Brusquet
Tél. 06 89 30 45 32
www.couleurpaille.fr

DACIA
Garage ROUX
Le Brusquet
RENAULT
Garage Roux - René ROUX
04420 Le Brusquet
Tél. 04 92 35 40 60
Fax 04 92 35 46 90
Dépannage : 06 82 93 71 81
rene.roux.lebrusquet02@reseau.renault.fr
Horaires d'ouverture :
lundi-vendredi 8h-12h - 13h-17h

imprimerie ARC EN CIEL
Quartier St Christophe
04000 Digne-les-Bains
Tous travaux d'impression :
Brochures, dépliants, cartes, affiches, factures, tickets,
Toutes quantités
E-mail : arcenciel04@wanadoo.fr
www.arcenciel04.fr
Tél. 04 92 31 21 25
Fax 04 92 32 12 06
IMPRIM'VERT®

LE MANACH et Fils
Peinture -Revêtement- Sol
Papiers peint- Faux plafond
LE MANACH Olivier
2 Le Haut Vignarès
04420 LE BRUSQUET
04.92.35.43.95
06.78.88.14.71
le.manach@wanadoo.fr

Marie-Anne et Raphaël
vous accueillent
au Bar Restaurant
Lou Mile Sol
Ancienne Ecole
Rue principale
04420 LE BRUSQUET
Tél. : 04 92 34 08 44
alonsomr@hotmail.fr

EARL La Laune
Le bon cochon de La Laune de notre élevage à vos papilles
Cochons nés et élevés au Brusquet.
Vente de viande et de diverses charcuteries fabriquées à la ferme.
Fournisseurs magasins :
PEIPIN L'Etal des Paysans
DIGNE LES BAINS L'Etal des 3 Vallées
LA JAVIE L'Epicerie
Gilles et Marie-Hélène OURTH - 04420 Le Brusquet - 04 92 35 43 75

MAÇONNERIE GENERALE
NEUF et RENOVATION
COUVERTURE - CHARPENTE
TRAVAUX PUBLICS
G. IAVARONE
04420 LA JAVIE
Tél./Fax 04 92 35 41 02

Jean-Jacques PAIRE
Artisan Supérieur en Electrotechnique
Installation - Electricité
Entretien Chauffage
Dépannage
Plomberie - Ramonage
Le Plan 04420 LE BRUSQUET
Tél. 04 92 35 40 28